

PRESENCES AU CONSEIL MUNICIPAL

2018-045-DEL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept février, le conseil municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en Séance Publique à la Mairie, sous la présidence de Catherine JULLIEN-BRECHES, Maire de Megève.

Date de convocation21/02/2018
Nombre de conseillers municipaux en exercice27
Nombre de conseillers municipaux présents22

Présences

Catherine JULLIEN-BRECHES, Christophe BOUGAULT-GROSSET, Edith ALLARD, Laurent SOCQUET, Jocelyne CAULT, Patrick PHILIPPE, Frédéric GOIJAT, Nadia ARNOD PRIN, Marika BUCHET, Catherine PERRET, Lionel MELLA, François FUGIER, Catherine DJELLOUL, Jean-Pierre CHATELLARD, Jean-Michel DEROBERT, Sylviane GROSSET-JANIN, François RUGGERI, Pierrette MORAND, Lionel BURILLE, Micheline CARPANO, Denis WORMS, Marie-Christine ANSANAY-ALEX

Représentés

Katia ARVIN-BEROD (Procuration à Laurent SOCQUET)
 Annabelle BACCARA (Procuration à Catherine DJELLOUL)
 David CERIOLI (Procuration à Frédéric GOIJAT)
 Samuel MABBOUX (Procuration à Edith ALLARD)
 Laurianne TISSOT (Procuration à Jocelyne CAULT)

Excusés

.....

Absents

.....

■ ■ ■

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, conformément à l'Article L.2121-15 du Code des Communes.

Catherine PERRET a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES RESSOURCES (D.G.A.S.) – PÔLE FINANCES ET PROGRAMMATION (F.I.P.R.O.) – BUDGET PRIMITIF « COMM EVEN » 2018 – APPROBATION

Objet

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES RESSOURCES (D.G.A.S.) – PÔLE FINANCES ET PROGRAMMATION (F.I.P.R.O.) – BUDGET PRIMITIF « COMM EVEN » 2018 – APPROBATION

Rapporteur

Monsieur Frédéric GOUJAT

Considérant le débat d'orientation budgétaire intervenu en séance du Conseil Municipal le 23 janvier 2018 ;

Considérant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion de 2017 ;

Considérant la reprise des résultats de l'exercice 2017.

Exposé

Le rapporteur informe l'assemblée délibérante que le budget primitif 2018 du SPIC COMM EVEN de la ville de Megève a été présenté et approuvé par son Conseil d'Exploitation dans sa séance du 7 février 2018, Les dépenses et les recettes s'équilibrent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
002- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	239 578.96
70- VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS	1 702 750.00
73- TAXES	775 000.00
74- PARTICIPATION	3 766 421.04
TOTAUX	6 283 750.00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 381 250.00
012- CHARGES DE PERSONNEL	1 795 000.00
022- DEPENSES IMPREVUES	1 000.00
68-DOTATIONS AUX PROVISIONS	5 000.00
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	62 273.04
042-OPERATIONS D'ORDRE	39 226.96
TOTAUX	6 283 750.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
021- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	62 273.04
1068-RESERVES	23 710.68
040-OPERATIONS D'ORDRE	39 226.96
TOTAUX	125 210.68

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 500.00
020-DEPENSES IMPREVUES	1 000.00
001-DEFICIT D'INVESTISSEMENT	23 710.68
TOTAUX	125 210.68

Proposition

Le conseil municipal, l'exposé du rapporteur entendu, est invité à,

1. **ADOPTER** le budget primitif 2018, qui s'équilibre, après reprise des résultats :
 - en section de fonctionnement à : **6 283 750.00 €**
 - en section d'investissement à : **125 210.68 €**
2. **DONNER** pouvoir à Madame le Maire ou son représentant pour effectuer les formalités nécessaires.

Intervention

Madame Sylviane GROSSET-JANIN demande si c'est bien ce budget qui a été un peu diminué.

Madame le Maire indique que ce budget a été diminué de 300 000 euros.

Monsieur Frédéric GOJJAT fait la comparaison avec le budget de Megève Tourisme qui était à l'époque de 2 900 000 euros.

Madame Sylviane GROSSET-JANIN trouve le montant important mais il est vrai qu'il y a des gros événements comme le Jazz.

Monsieur Frédéric GOJJAT explique qu'il y a 1 800 000 euros de charges de personnel qui ne faisaient pas partie du budget de Megève Tourisme à l'époque et qui étaient entièrement rattachées au budget principal.

Madame Sylviane GROSSET-JANIN ajoute qu'il y avait moins de charges de personnel affectées au budget de Megève Tourisme que maintenant.

Monsieur Frédéric GOJJAT estime que ce n'est pas vrai. Il ne va pas relancer le débat mais il y a la même masse salariale que du temps de Megève Tourisme par rapport aux agents travaillant au sein de la Commune de Megève mais sur le compte défini par le budget COMM EVEN, lié à la remunicipalisation de la communication et de l'événementiel. Le regroupement de tous ces services fait que l'on a ressorti du budget principal toutes les personnes, y compris celles qui travaillaient pour l'événementiel au Palais et trois agents des services techniques attachés à l'événementiel et les personnes qui travaillaient auprès du cabinet du Maire et également pour la communication, les partenariats et les services protocolaires qui étaient rattachés au budget principal de la Commune. Ces charges ont été sorties du budget principal et font désormais partie du budget COMM EVEN.

Madame le Maire avait justement demandé le détail de la masse salariale pour avoir un suivi de la gestion du SPIC COMM EVEN. Ce qui correspondait au volume de la masse salariale, à l'époque de l'EPIC Megève Tourisme représentait 1 249 000 euros (année 2014). Il a été fait un calcul de la masse salariale du personnel de la Commune qui était intégré et qui travaillait pour le compte de l'office de tourisme dans l'événementiel. Le montant est de 512 000 euros. Ce qui fait un total de 1 761 000 euros en 2014. Elle rappelle qu'il est prévu 1 800 000 euros pour ce budget 2018. La municipalité a donc maintenu le volume de la masse salariale par rapport au SPIC de Megève Tourisme.

Madame Sylviane GROSSET-JANIN demande sur quoi ont été retirés les 300 000 euros.

Monsieur Frédéric GOJJAT précise que c'est sur les charges à caractère général. Dans les dépenses de communication, par exemple, il y a beaucoup de lignes. Il n'y a pas le détail dans le tableau mais cela concerne les dépenses d'impression, d'achats publicitaires auprès de supports externes, etc...

Les dépenses ont donc été retravaillées avec le directeur de l'office de tourisme pour les recentrer au plus juste et ainsi faire un maximum d'économie sur 2018 et ce ne sera pas au détriment de la qualité.

Madame Sylviane GROSSET-JANIN estime qu'il est important que le service soit efficace.

Monsieur Frédéric GOJJAT donne l'exemple du marché public qui a été fait pour les impressions.

Amendement

Adoption

Conseillers Présents :	22	Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, à Megève.
Procurations :	5	Pour extrait conforme,
Ayant voté pour :	27	Certifiée exécutoire en vertu de la réception de la
Ayant voté contre :	0	présente en Sous-Préfecture par télétransmission le 9
S'étant abstenu :	0	mars 2018 et de sa publication par affichage à la porte de
		la Mairie, le 7 mars 2018.

Le Maire,

Catherine JULLIEN-BRECHES





CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2018

Budget COMM EVEN - 2018
Budget


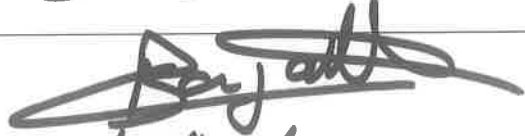





ARRETE – SIGNATURES






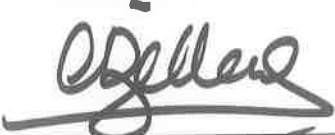
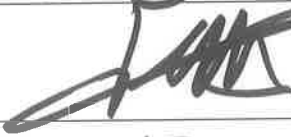









Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 27

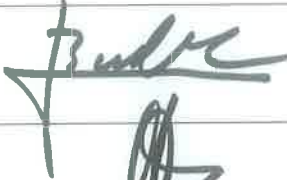



VOTES : Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Présentée par Monsieur Frédéric GOUJAT et délibérée par le Conseil Municipal réuni en session, à Megève, le 27 février 2018.

Les membres du Conseil Municipal,

Membres du Conseil Municipal	Signatures
Catherine JULLIEN-BRECHES	
Christophe BOUGAULT-GROSSET	
Edith ALLARD	
Laurent SOCQUET	
Jocelyne CAULT	
Patrick PHILIPPE	
Frédéric GOUJAT	

Nadia ARNOD PRIN	
Marika BUCHET	
Catherine PERRET	
David CERIOLI (Procuration à Frédéric GOIJAT)	
Lionel MELLA	
Annabelle BACCARA (Procuration à Catherine DJELLOUL)	
François FUGIER	
Laurianne TISSOT (Procuration à Jocelyne CAULT)	
Samuel MABBOUX (Procuration à Edith ALLARD)	
Catherine DJELLOUL	
Jean-Pierre CHATELLARD	
Jean-Michel DEROBERT	
Katia ARVIN-BEROD (Procuration à Laurent SOCQUET)	
Sylviane GROSSET-JANIN	
François RUGGERI	
Pierrette MORAND	

Lionel BURILLE	
Micheline CARPANO	
Denis WORMS	
Marie-Christine ANSANAY-ALEX	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture, le **0.9. MARS. 2018** ..et de la Publication le **0.7. MARS. 2018**.

A Megève, le ... **0.9. MARS. 2018**.....

Le Maire,

Madame Catherine JULLIEN-BRECHES

